



*Municipalité
de
Saint-Jacques*

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **mardi 12 juin 2018** à **19 h 30**, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Isabelle Marsolais, conseillère

Monsieur Michel Lachapelle, conseiller

Monsieur Claude Mercier, conseiller

Monsieur François Leblanc, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Absences : Mesdames Sophie Racette et Josyane Forest, conseillères.

Madame Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis spécial de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté par courrier recommandé, à chacun des membres du conseil.

Résolution n° 351-2018

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Résolution n° 352-2018

Adjudication du contrat de services professionnels en ingénierie pour les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc principale (secteur montée Hamilton)

ATTENDU QU'

en vertu de l'article 938.0.1 du Code municipal du Québec relativement aux règles applicables à l'octroi de contrat de services professionnels et conformément à la résolution numéro 278-2018, adoptée le 7 mai 2018, la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à un appel d'offres pour des services professionnels en ingénierie pour les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc principale (secteur montée Hamilton) ;

ATTENDU

la politique de gestion contractuelle en vigueur ;

ATTENDU QUE

la directrice générale a procédé, le lundi 4 juin 2018 à 11 h 1, à l'ouverture des soumissions (enveloppe générale sans prix) ;

ATTENDU QUE

7 soumissions ont été reçues, à savoir :

SOUSSIONNAIRES
Parallèle 54 Expert-Conseil
GBI Experts-Conseils inc.
Les Services exp inc.



*Municipalité
de
Saint-Jacques*

IGF Axiom inc.
EFEL Experts-Conseils inc.
Groupe Civitas
4368894 Canada inc. (Comeau Experts-Conseils)

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé, le lundi 11 juin 2018, à l'étude des documents et à l'ouverture de l'enveloppe contenant l'offre de prix des 7 soumissionnaires puisqu'ils ont tous obtenu la note de passage de 70 points, tel qu'établi par la Loi ;

ATTENDU QUE le comité de sélection a donc établi le pointage final conformément au Code municipal du Québec ainsi qu'au Règlement sur l'adjudication des contrats pour la fourniture de certains services professionnels ;

ATTENDU QUE le pointage, selon le rang et l'adjudication des 7 soumissionnaires s'étant qualifiés, est de :

SOUSSIONNAIRES	POINTAGE FINAL
GBI Experts-Conseils inc.	17,93
Les Services exp inc.	17,27
Groupe Civitas	15,60
Parallèle 54 Expert-Conseil	14,42
IGF Axiom inc.	10,81
EFEL Experts-Conseils inc.	8,16
4368894 Canada inc. (Comeau Experts-Conseils)	7,96

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'adjuger le contrat pour des services professionnels en ingénierie pour les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc principale (secteur montée Hamilton) au plus bas soumissionnaire conforme, soit à GBI Experts-Conseils inc. pour la somme de 79 217,78 \$ (incluant les taxes), tel qu'indiqué dans sa soumission.

Règlement numéro 002-2017

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable n'est présent à la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° 353-2018

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 37.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pierre La Salle
Maire